

8 26. Jan. 77 17

p.A.45.25.

p.B.15.21.Irak.

s.B.44.32.Irak.O. - KH/LC/rb

3003 Berne, le 26 janvier 1977

ad 106.2 s'd - EX/srMission permanente de la Suisse
près les organisations
internationalesCONFIDENTIELG e n è v eRelations Suisse - Irak

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous remercions de votre lettre du 19 janvier 1977.

Nous vous communiquons ci-après, pour votre orientation personnelle, certaines informations confidentielles qui viennent de nous parvenir dans l'affaire CHERIF VANLY.

Le juge d'instruction préparerait une commission rogatoire tendant à faire auditionner comme témoin le fonctionnaire diplomatique Al-Tikriti, à Bagdad. Il ne serait pas fait allusion à l'autre fonctionnaire irakien soupçonné d'avoir commis l'attentat et rappelé à Bagdad douze jours plus tard.

CHERIF VANLY, assez bien remis de ses blessures, aurait déposé plainte contre le gouvernement irakien et envisagerait de relancer prochainement une vaste campagne de presse contre les autorités de Bagdad, avec l'appui des milieux kurdes en Europe, d'autres sympathisants et d'une quinzaine d'avocats d'origine kurde en Syrie, ceux-là mêmes qui ont fait parvenir un message de protestation aux autorités suisses. CHERIF VANLY et son avocat ignorerait encore l'identité de celui qui a été reconnu plus ou moins affirmativement comme l'auteur de l'attentat. On peut prévoir que lorsqu'ils auront pu consulter

./.

- 2 -

le dossier, cet aspect de l'affaire sera également mis en lumière par les intéressés et alimentera la campagne de presse qui s'annonce.

Il se confirmerait, par ailleurs, qu'Al-Tikriti était venu en mission à Genève pour y surveiller les Kurdes et pour y acheter de l'armement. Après le retour du parti baath au pouvoir, il a été en 1968-1970, secrétaire du Ministre des affaires étrangères irakien. Il s'agit très probablement d'un officier des services secrets irakiens.

Enfin, il paraîtrait qu'une délégation irakienne a été envoyée dans plusieurs pays d'Europe, au début de janvier 1977, dans un but peu clair. Elle comprendrait des fonctionnaires d'origine kurde ralliés au régime de Bagdad, dont la mission consisterait à sonder les milieux kurdes en Europe. Etant donné la violente réaction de ces milieux à la suite de l'affaire CHERIF VANLY, il y a lieu de se montrer prudent de ce côté-là.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DIRECTION POLITIQUE
p.o.

(Kaufmann)

8
26. Jan. 77 11

Copies : - Police fédérale des étrangers, 3003 Berne,
suite à sa communication du 19.1.1977 (réf. S 312-077
Hu/mch)
- Direction des O.I., M. l'Ambassadeur de Ziegler